

Annexe

Description de l'utilisation d'instruments quantifiant la complexité d'un régime médicamenteux chez une population issue du projet PEPS du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. *Pharmactuel* 2021;54:94-104.

Tableau I. 14 critères médicamenteux nécessitant davantage de soins pharmaceutiques selon *Vigilance Santé*²²

Critères médicamenteux	
1	Ajustement requis en insuffisance rénale
2	Calcul de dose requis
3	Présence d'interactions
4	Présence de toxicité cumulative
5	Contre-indications dans des pathologies communes
6	Complexité posologique
7	Forme posologique complexe
8	Enseignement requis pour la pathologie
9	Médicament dangereux (NIOSH)
10	Laboratoire nécessaire pour vérifier l'efficacité
11	Laboratoire nécessaire pour vérifier l'innocuité
12	Effets secondaires graves
13	Observance critique
14	Potentiel d'abus

Abréviations : NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health

Tableau II. Indices d'intensité attribués aux médicaments non inclus dans l'instrument *RxIntensi-T^{MD}*

Médicaments	Indice d'intensité	Nombre d'attribution
Crème topique de lidocaïne + kétamine	1 ^a	4
Rince-bouche magique	1 ^b	2
Gel topique de morphine + métronidazole	1 ^a	1

^a Indice d'intensité basé sur la quantification attribuée à l'ensemble des autres préparations topiques observées durant la collecte de données

^b Indice d'intensité basé sur la quantification attribuée aux différents rince-bouches quantifiés dans l'instrument *RxIntensi-T^{MD}*

Tableau III. Pondérations attribuées aux formes posologiques et aux fréquences d'administration n'étant pas quantifiées dans le MRCI

Variables	Pondération	Nombre d'attribution
Formes posologiques		
Shampooing	2 ^a	54
Lotion topique	2 ^a	36
Huile topique	2 ^a	1
Fréquences d'administration		
Aux heures si besoin	12,5	189
Aux trente minutes si besoin	24,5	11
Aux trois heures si besoin	4,5	8
Six jours sur sept	2	3
Cinq jours sur sept	2	2
Cinq fois par jour	5	1

Abréviations : MRCI : Medication Regimen Complexity Index

^a Forme posologique considérée comme faisant partie de la catégorie «crèmes/gels/onguents topiques» détenant une pondération de 2 dans la section A de la grille du MRCI